

LE NOUVEL ART CINÉMATOGRAPHIQUE

LE CRÉATEUR DE LA PROJECTION ANIMÉE

On a lu récemment dans la « DÉPÊCHE DE BREST » et dans nombre d'autres journaux :

LE TRENTENAIRE DU CINÉMATOGRAPHE

Une plaque commémorative est apposée sur la maison où eut lieu la première projection cinématographique

Paris, 17. — Ce matin à 11 heures, en présence de M. Louis Lumière, une plaque commémorative a été apposée sur l'immeuble du boulevard des Capucines où se tenait jadis le Grand Café et où le 28 décembre 1895, devant 33 personnes seulement, eut lieu la première projection cinématographique.

Un grand nombre de personnalités étaient venues rendre hommage à l'invention des frères Lumière. Parmi elles, MM. Bénazet, sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique, représentant le président du Conseil; Guillaumin, président du Conseil municipal; Riotor et de Castellane, conseillers municipaux; Tous-saint Luca, représentant M. Raoul Péret, etc. MM. Herriot et Lamoureux s'étaient fait représenter par leurs attachés de Cabinet, MM. Chevreau et Jaudel.

Les cinématographistes étaient également fort nombreux. Citons MM. Léon Gaumont; Brézillon, président du syndicat des directeurs de cinéma; Demaria, président du syndicat des industriels du cinématographe, etc. M. Jouhannaud, secrétaire général de la préfecture de la Seine, représentait M. Bouju.

Après des discours de MM. Brézillon, Guillaumin, Jouhannaud et Demaria, M. Paul Bénazet prit la parole pour glorifier l'œuvre des frères Lumière.

« Ceux, a-t-il dit, qui songeraient à disputer sa palme à l'inventeur, méconnaissent l'intervalle décisif qui sépare le pressentiment de l'idée claire.

« Il y a des précurseurs dans l'histoire du cinématographe, mais les inventeurs sont devant nous et nous pouvons saluer en eux les vrais auteurs d'une découverte française qui à peine née envahit le monde, qui a servi la science, agrandi et transformé le domaine de l'art, créé des industries, un commerce considérable, qui a dans tous les sens contribué à l'évolution des mœurs, qui a fait naître pour des millions d'hommes un besoin nouveau, qui n'est peut-être pourtant qu'au seuil de ses développements et au début de son empire.

« Nous voici devant les lieux où pour la première fois le grand public a eu la révélation de la magie de l'écran, dans cette journée du 28 décembre 1895 qui est pour la cinématographie une date vraiment historique. C'est d'ici que le cinématographe est parti pour conquérir l'univers. »

Voici le texte de la plaque commémorative inaugurée : Ici le 28 décembre 1895, eurent lieu premières projections animées à l'aide du cinématographe, appareil inventé par les frères Lumière.

DÉPÊCHE DE BREST, n° 15.424.
Jeudi, 18 mars 1926.

Le texte authentique porte :

Ici

le 28 décembre 1895

eurent lieu

les premières projections publiques

de photographie animée

à l'aide du

cinématographe

appareil inventé par les frères Lumière.

Voici la réponse faite aux paroles ministérielles rapportées plus haut :

LE "TRENTENAIRE" devant LE PUY (Haute-Loire)

Il est évident, incontestable, que si une erreur est introduite dans le public, elle est bientôt, sans examen préalable, acceptée et adoptée par tout le monde, comme une vérité.

VICTOR FOUQUE, *Nicéphore Niépce*, Paris 1867. Prolégomènes, p. 5.

A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DES
MINISTRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous exposer les faits suivants :

Le mercredi, 17 mars 1926, au cours de la cérémonie en l'honneur du trentenaire du cinématographe Lumière, M. le sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique qui présidait, en votre nom, l'assemblée et qui parlait ainsi au nom du Gouvernement de la République, au nom de la FRANCE, a prononcé les paroles suivantes :

« Ceux, a-t-il dit, qui songeraient à disputer sa palme à l'inventeur, méconnaissent l'intervalle décisif qui sépare le pressentiment de l'idée claire.

« Il y a des précurseurs dans l'histoire du cinématographe, mais les inventeurs sont devant nous et nous pouvons saluer en eux les vrais auteurs d'une découverte française qui à peine née envahit le monde, qui a déjà produit d'in-

calculables résultats, qui a servi la science, agrandi et transformé le domaine de l'art, créé des industries, un commerce considérable, qui a dans tous les sens contribué à l'évolution des mœurs, qui a fait naître pour des millions d'hommes un besoin nouveau, qui n'est peut-être pourtant qu'au seuil de ses développements et au début de son empire.

« Nous voici devant les lieux où pour la première fois le grand public a eu la révélation de la magie de l'écran, dans cette journée du 28 décembre 1895 qui est pour la cinématographie une date vraiment historique. C'est d'ici que le cinématographe est parti pour conquérir l'univers » (1).

(1) DÉPÊCHE DE BREST et de l'Ouest, n° 15.424, jeudi 18 mars 1926; Le MATIN, n° 15.338. Pour le trentenaire du cinéma, 18 mars 1926; Le JOURNAL, n° 12.205, 18 mars 1926; CINÉOPSE n° 80, 1er avril 1926: Une consécration tardive, page 314.

Ayant déjà consacré près de trois ans de ma vie à reconstituer « l'œuvre optique » du citoyen français EMILE REYNAUD, né à Montreuil-sous-Bois (Seine), le 8 décembre 1844, CRÉATEUR DE LA PROJECTION ANIMÉE, ruiné par la contrefaçon et mort dans le dénuement à l'hospice d'Ivry, le 9 janvier 1918,

J'ai le droit et le devoir de protester au nom de la Science et de la Vérité historique, au nom des lois françaises qui protègent la propriété industrielle et artistique, contre ces affirmations et assurances téméraires, de vous faire savoir qu'elles causent un préjudice mortel à « l'œuvre optique » d'Emile Reynaud et de vous prier de bien vouloir vous assurer, par vous-même, de l'exactitude de la présente note, afin de pouvoir atténuer, sans retard, par une réparation officielle, l'effet déplorable de ces assertions étrangères à la vérité historique.

A dater du premier décembre 1888, en ce qui concerne la PROJECTION ANIMÉE, du 3 novembre 1890, en ce qui concerne la CHRONOPHOTOGRAPHIE et du 28 octobre 1892, en ce qui concerne le « spectacle théâtral optique » appelé aujourd'hui « cinéma », L'INVENTION (création de ce qui n'existait pas auparavant) est un fait accompli et ceux qui songeraient à disputer sa palme à Emile REYNAUD ou à Jules MAREY (1830-1904) méconnaissent l'intervalle décisif qui sépare l'INVENTION de son application industrielle.

Il y a des précurseurs dans l'histoire du CINÉMATOGRAFIE, appareil destiné à projeter, sur un écran, des vues animées (1) « obtenues par « le dessin manuel, l'impression en noir ou « en couleur, ou la photographie d'après nature », mais l'INVENTEUR est Emile REYNAUD qui, après avoir découvert, au mois de mai de l'année 1876, le principe de la COMPENSATION OPTIQUE (2), imagina aussitôt après et fit breveter, en cours de construction, la première série des applications du PRAXINOSCOPE, « tambour rotatif (formé de miroirs parallèles à l'axe) compensateur du déplacement de la bande de « poses » ; appareil produisant l'illusion du mouvement dans des conditions de netteté, de coloris et de luminosité jusqu'alors inconnues.

Le PRAXINOSCOPE ordinaire, stéréoscopique et le PRAXINOSCOPE-PROJECTION sont compris dans la note adressée par Emile Reynaud, sous pli cacheté, à l'Académie des Sciences, de Paris, le 20 juillet 1877, note descriptive jointe le 30 août suivant à sa demande d'un brevet français, faite en la cité du *Puy en Velay* (Hte-Loire), brevet délivré le 21 décembre de la même année, sous le n° 120.484.

Construit en 1877, le premier modèle du PRAXINOSCOPE-PROJECTION est signalé par Gaston Tissandier, en 1879, dans LA NATURE (3).

Déjà, par une addition très simple au praxinoscope, Reynaud réussit à produire de véritables scènes animées avec décors, comme sur un théâtre hippodrome. Les personnages en mouvement apparaissent au milieu de cette petite scène avec un relief saisissant et dans cette toute nouvelle combinaison, l'appareil lui-même, le mécanisme disparaît pour ne laisser visible que la curieuse illusion produite (4).

Bientôt, le savant adapte son PRAXINOSCOPE-THÉÂTRE à un appareil de projection et « projette sur un écran tous les effets que peuvent produire le praxinoscope simple et le PRAXINOSCOPE-THÉÂTRE ».

Le problème de la PROJECTION ANIMÉE en couleurs, résolu pour une série de 12 poses (ou plus exactement pour les poses d'une « couronne ») depuis le 20 juillet 1877, l'est maintenant pour l'image animée en couleurs et en relief du PERSONNAGE sur le décor, c'est-à-dire pour le SPECTACLE OPTIQUE THÉÂTRAL auquel Reynaud parviendra dès qu'il aura résolu le problème de la DURÉE.

(1) NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ, tome III, page 13, col. 2 : *cinématographe*.

(2) qui consiste à produire la substitution des poses successives, non sur les poses elles-mêmes, mais sur leurs images virtuelles, sans éclipse intermédiaire. « Ces images paraissent extrêmement lumineuses grâce « à la continuité de leur éclairage » (Marey). Le PRINCIPLE de la CINÉMATOGRAFIE AVEC MOUVEMENT CONTINU DU FILM n'est autre que la COMPENSATION OPTIQUE et son premier appareil : le PRAXINOSCOPE. (M. Louis Lumière est dans sa treizième année.)

(3) N° 296, 1er février 1879, page 134.

(4) *Les mondes*, t. XLIX, n° 6, 5 juin 1879, *chronique de photographie*, pp. 229 et 230. Le certificat d'addition au brevet 120.484 est du 7 janvier 1879 (délivré le 2 avril suivant). Application nouvelle de la glace sans tain des « spectres impalpables ». Voir aussi LA NATURE, n° 349, 7 février 1880 LE PRAXINOSCOPE-THÉÂTRE par Gaston Tissandier, pp. 147 et 148.

Au mois de juin 1880, les divers modèles de PRAXINOSCOPE sont présentés par l'inventeur à la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHOTOGRAPHIE.

Après avoir fait fonctionner devant la Société ses différents appareils, Reynaud lui fait remarquer que « les effets seraient bien plus « beaux encore, si au lieu de dessins à la main « représentant les différentes phases du mouvement, il était possible de les obtenir au « moyen de la photographie. On obtiendrait là une « exactitude de mouvement qu'il est difficile « d'obtenir par le dessin manuel. Il prie la « Société de bien vouloir s'intéresser à cette « question et tenter de résoudre ce problème (Bulletin de la Société française de photographie, mois de juin, 1880).

A cette époque, Monckhoven vient à peine de terminer l'impression de la 7^e édition de son TRAITÉ GÉNÉRAL DE PHOTOGRAPHIE (1) et Marey n'est pas encore entré en relations avec G. Demeny (2). La photographie instantanée naît à peine... et monsieur Louis Lumière n'a pas encore seize ans.

Le 4 novembre 1882, Gaston Tissandier analyse dans LA NATURE un modèle-jouet du PRAXINOSCOPE-PROJECTION, au moyen duquel on obtient, avec une lampe modérateur ordinaire, des tableaux animés bien éclairés et d'un très curieux effet.

Le directeur ajoute : « les récents et si remarquables essais de photographie instantanée « qui ont permis de saisir et de fixer les attitudes diverses d'animaux et de personnes « agissant, nous semblent donner un intérêt spécial à ce genre de recherches et appeler, par « suite, l'attention sur les appareils qui permettent, lorsque ces attitudes fugitives sont re- « tracées, de les réunir, d'en faire, pour ainsi « dire la synthèse et de reproduire ainsi l'action « et comme la vie elle-même » (3).

Ainsi donc le PRAXINOSCOPE-PROJECTION projeté en 1882, indifféremment vues animées et photographies animées.

A partir de 1885, la projection animée théâtrale est en bonne voie; le premier décembre 1888, Emile Reynaud couronne vingt six années d'études sur l'optique et sur les projections lumineuses, en demandant un brevet d'invention pour le « THÉÂTRE OPTIQUE », brevet délivré le 14 janvier 1889, sous le n° 194.482.

Lisons-le en pesant l'importance de chaque mot :

« L'appareil a pour but d'obtenir l'illusion du mouvement, non plus limitée à la répétition des

(1) Traité général de PHOTOGRAPHIE suivi d'un chapitre spécial sur le *Gélatino bromure d'argent* par D. V. MONCKHOVEN, avec planches et figures intercalées dans le texte. *Septième édition*, Paris, G. Masson, 1889. L'avant-propos est du 30 mai, mais l'exemplaire que je possède comporte un papillon imprimé rectifié signé : Monckhoven et daté du 15 juillet suivant, page 317.

(2) La première lettre du professeur Marey à Demeny est du 17 octobre 1880, voyez page 35, LES ORIGINES DU CINÉMATOGRAFIE par Georges Demeny, Paris, Paulin sd. (1909).

(3) LA NATURE, n° 492, Le PRAXINOSCOPE-PROJECTION par Gaston Tissandier pp. 357 et 358. A cette date (comme en juin 1880, Reynaud) Tissandier fait allusion aux *photographies-silhouettes* de l'Américain Muybridge. Dans les *Origines... de Demeny*, p. 42. On trouvera, une lettre de Marey, du 4 novembre 1882, prouvant que les travaux des bâtisseurs sont à peine commencés et le chalet toujours à construire, au Parc des Princes. Nous croyons que les *photographies-silhouettes* ont été d'un précieux secours à Reynaud, pour l'établissement de ses dessins animés. C'est elles qui lui ont « rectifié le coup d'œil », éduqué la vision du mouvement. Quand l'œuvre magnifique de Marey et de Demeny sera accessible au grand artiste, ce dernier s'assimilera le « geste », avec une telle rapidité, que la photographie ne lui sera plus nécessaire.

mêmes « poses » à chaque tour de l'instrument, comme cela se produit nécessairement dans tous les appareils connus (*zootropes, praxinoscopes*, etc.), mais ayant au contraire, une variété et une durée indéfinies et produisant ainsi de véritables SCÈNES ANIMÉES d'un développement illimité, d'où le nom de *THÉÂTRE OPTIQUE* donné par l'inventeur à cet appareil.

Procédé

Le moyen nouveau employé par l'inventeur pour obtenir ce résultat nouveau et qui forme l'OBJET du présent BREVET réside dans :

L'APPLICATION aux appareils produisant l'illusion du mouvement, d'une BANDE flexible, de longueur indéfinie, portant une suite de poses successives, se déroulant et s'enroulant sur un dévidoir et s'ENGRENANT au passage après la couronne de l'instrument découpée à jour, afin de laisser libre la vision des poses.

Cette bande flexible peut être d'une matière quelconque, opaque ou transparente (les poses étant suivant l'un ou l'autre cas éclairées par réflexion ou par transparence).

Elle peut être ou flexible entièrement ou seulement dans l'intervalle des poses.

Les poses, qui y sont figurées, peuvent être dessinées à la main, ou imprimées par un procédé quelconque de reproduction en noir ou en couleurs, ou OBTENUES d'après NATURE par la PHOTOGRAPHIE.

Pratique

Sous la forme pratique, l'appareil se compose :

1° D'un PRAXINOSCOPE (déjà breveté antérieurement par l'inventeur lui-même) ou de TOUT AUTRE APPAREIL (*zootrope*, etc.) dont la couronne est percée de fenêtres correspondant aux poses successives (en nombre variable selon le modèle adopté et munie de goupilles extérieures saillantes également espacées).

Ces goupilles sont destinées à s'ENGRENER dans des TROUS correspondants pratiqués à distance convenable dans la BANDE flexible.

2° D'un DEVIDOIR, composé de 2 tambours de diamètre convenable montés sur un axe chacun et pouvant être entraînés, dans un sens ou dans l'autre d'un mouvement de rotation soit à la main soit par tout moteur mécanique approprié.

3° D'une BANDE FLEXIBLE dont la longueur indéfinie dépend du nombre de POSES dont se compose la scène à reproduire et qui, enroulée d'abord sur l'un des tambours du dévidoir, puis passant autour de la couronne de l'appareil, s'appliquant sur cette couronne, suivant une portion plus ou moins grande de son contour, s'engrenant par les trous percés de distance en distance avec les goupilles saillantes de cette couronne, vient s'attacher au deuxième tambour.

Par suite de cette disposition, tout mouvement de rotation, de sens convenable, communiqué aux tambours forcera la bande à s'enrouler sur l'un en se déroulant de l'autre et en entraînant entre eux deux la couronne de l'appareil avec laquelle elle se trouve engrenée. Dans cette disposition la bande entraîne la couronne. On peut aussi adopter la disposition inverse dans laquelle, les dévidoirs sont sollicités à se mouvoir (par un ressort intérieur par exemple) dans le sens qui produit pour chacun d'eux l'enroulement de la bande ; ces 2 tendances se faisant équilibre, la bande reste immobile, mais si l'on fait tourner (à la main ou par MOTEUR) la couronne de l'instrument, la bande sera dans ce cas entraînée par la couronne, et le même effet se produira que ci-dessus.

Il va sans dire que les dispositions de détail peuvent varier : C'est ainsi que la bande peut s'engrener avec la couronne par des échancrures sur les BORDS ou TOUT AUTRE MODE D'ENGRENAGE, qu'elle peut dans son trajet de l'un à l'autre tambour du dévidoir, s'appuyer non seulement sur la couronne, mais encore sur des rouleaux ou supports intermédiaires ; qu'elle peut si sa longueur n'est pas trop considérable se transformer en bande sans fin, dont les deux extrémités soient réunies, et qui s'enroule sur 2 tambours suffisamment éloignés, que le mode d'éclair-

rage peut varier, ainsi que les dispositions optiques accessoires, selon que l'on a pour but un appareil à vision directe ou un appareil produisant la projection sur un écran de scènes animées obtenues ».

DÉSORMAIS L'INVENTION DE LA PROJECTION ANIMÉE EST UN FAIT ACCOMPLI.

A DATER DU 1^{er} DÉCEMBRE 1888, ON NE PEUT PLUS QUE REPRODUIRE LA CRÉATION DE REYNAUD.

En voici la preuve :

PERFORATION LUMIÈRE (1895)

... Une seule personne à la fois pouvait jouir du spectacle (offert par le *kinétoscope* d'Edison). Pour faire profiter toute une salle, il fallait agrandir les images et les projeter sur un écran : C'EST LE CINÉMATOGRAFIE LUMIÈRE.

Pour y parvenir, une difficulté a été heureusement résolue par ces DERNIERS. Il fallait que toutes les images fussent projetées exactement, sur les mêmes points de l'écran...

Si la photographie ne tombe pas exactement aux mêmes points que les précédentes, il se produit une oscillation de la scène qui détruit la continuité du mouvement. Pour RÉALISER ce desideratum, MM. Lumière PERFORÈRENT mécaniquement les BORDS de leur bande pelliculaire de points de repère précis.

Par un mécanisme de va et vient analogue à celui de la machine à coudre, ils déplacèrent, d'une manière intermittente, cette pellicule, amenant devant l'objectif de l'instrument des images successives exactement nivelées.

(ILLUSTRATION, n° 2779, 30 mai 1896, Le cinématographe, par le Dr F. Regnaud, pp. 446 et 447.)

Notre grand et regretté ami Marey dont nous sommes les premiers à admirer les impérissables travaux s'est obstiné jusqu'à la fin de sa vie, à la réalisation d'une UTOPIE, en ce qui regarde la projection d'images animées, en ÉCARTANT SYSTÉMATIQUEMENT L'EMPLOI DE BANDES PERFORÉES.

Une telle manière de voir était d'abord opposée à la nôtre et nous pouvons affirmer que le cinématographe Lumière est né, non pas grâce à Marey, mais à l'encontre des principes dans lesquels il s'était systématiquement cantonné.

(ŒUVRE, n° 3096, 23 mars 1924, Déclaration des frères Lumière.)

Que restait-il à faire après Marey ? à rendre la projection agréable à l'œil, en réalisant la fixité absolue des images.

Mais ne dites-vous pas que Marey s'est obstiné jusqu'à la fin de sa vie à la réalisation d'une UTOPIE, pour ce qui regarde la PROJECTION d'images animées, en écartant systématiquement l'emploi des bandes perforées ? C'est donc que cette fixité qui fit votre gloire et votre succès est uniquement due à la perforation du film, imaginée et brevetée par Emile Reynaud en 1888 (brevet n° 194.482, délivré le 14 janvier 1889).

(ŒUVRE, n° 3.100, 27 mars 1924, une lettre ouverte de M. NOGUES.)

Il n'y a pas de précurseurs dans l'histoire du CINÉMATOGRAFIE pris dans l'acceptation d'APPAREIL DE PRISE DE VUES CHRONOPHOTOGRAPHIQUES, sur pellicule mobile et l'inventeur est Jules MAREY, ainsi que l'a démontré M. Pierre Noguès, directeur actuel de l'Institut physiologique du Parc des Princes. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici sa note sur l'INVENTION DU CINÉMATOGRAFIE (à saccades).

COMPTE RENDU DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

SÉANCE DU 8 JUIN 1925

I. — Histoire des Sciences. — L'Invention du cinématographe

Note de M. P. Noguès, présentée par M. Charles Richet.

Le principe du cinématographe, principe essentiel qui permet de le distinguer de tout autre appareil et de toute autre invention, est le suivant : une surface émulsionnée, pelliculaire et souple, se meut d'un mouvement intermittent et régulier au foyer d'un objectif. Un obturateur s'ouvre au moment des arrêts de cette surface pour donner passage à la lumière.

Ce résultat peut être obtenu au moyen de mécanismes très divers, et quelquefois susceptibles de conduire à des résultats meilleurs et, par le détail, nouveaux, tels que : la projection plus parfaite et plus stable, la projection en relief ou en couleurs, la synthèse ralentie. Mais la première solution mécanique, dès qu'elle a été obtenue, suffit à constituer l'invention primaire, c'est-à-dire à déterminer l'inventeur du cinématographe.

On trouve, enregistrés dans les comptes rendus, un ensemble de faits permettant d'éclaircir ce point d'histoire.

En 1892 (1), Marey décrit un appareil photographique à plaque fixe, muni d'un disque chronographe obturateur, donnant, à des intervalles de temps égaux, des images successives des corps en mouvement sur fond obscur.

Dans les années qui suivent, il applique sa méthode à l'étude de la locomotion animale et d'un grand nombre de phénomènes physiques.

Au cours de ces expériences, Marey (1888) modifie sa technique afin de pouvoir enregistrer les mouvements exécutés sur place (manèges, etc.), car dans son appareil de 1882 à plaque fixe, les images se superposent quand le sujet photographié n'est pas animé d'un mouvement de translation rapide.

Alors pour dissocier ces images, deux moyens se présentent à son esprit :

« L'un consiste à déplacer la surface sensible, afin que des points différents de cette surface se présentent successivement pour recevoir l'image de l'objet; l'autre procédé consiste à imprimer à l'image une translation de façon qu'elle se produise en des points différents de la plaque immobile (miroir tournant).

« Je me suis appliqué dans ces derniers temps à essayer comparativement ces deux méthodes et j'espère obtenir une série d'images sur une longue bande de papier sensible, animée d'une translation rapide avec arrêts aux moments des poses (2). »

Quelques jours après la lecture de cette note, Marey présente à l'Académie une bande de pa-

(1) MAREY : Emploi de la photographie pour déterminer la trajectoire des corps en mouvement avec leurs vitesses à chaque instant et leurs positions relatives (*Comptes rendus*, 95, 1882, p. 267).

(2) MAREY : Modification de la photochronographie pour l'analyse des mouvements exécutés sur place par un animal (*Comptes rendus*, 107, 1888, p. 677).

pier sensible sur laquelle une série d'images a été obtenue, à raison de vingt par seconde. Il a simplement remplacé la plaque sensible de son photochronographe de 1882 par une bande de papier sensible se déplaçant d'un mouvement intermittent régulier au foyer de l'objectif. La bande est arrêtée pendant l'ouverture de l'obturateur (1).

Dans une note du 28 juillet 1890 (2), Marey fait mention de séries d'images enregistrées sur des bandes de pellicule sensible présentées à l'Académie dans une séance antérieure, mais n'ayant pas fait l'objet d'une note écrite. (Ces bandes étaient fabriquées sur sa demande par Balagny, Paris.)

Enfin, le 3 novembre 1890, Marey décrit un appareil complet, atteignant entièrement le but poursuivi (3).

En outre, Marey a réalisé des synthèses du mouvement par les procédés connus : phénakisticope de Plateau, zootrope, projection agrandie sur écran (4) (5).

Ajoutons ceci à titre documentaire. Marey appela ses appareils d'abord photochronographes et ensuite chronophotographes, mot adopté sur sa proposition en 1889 par le Congrès international de photographie, pour désigner les appareils servant à la photographie du mouvement.

Le mot cinématographe, qui sert actuellement à désigner tous les appareils à pellicule mobile, fut imaginé en 1893 par Léon Bouly (6) et a prévalu dans le langage courant.

Conclusion. — Marey, dont l'œuvre est la base indispensable de toute photographie animée, est à la fois le théoricien et le réalisateur (de 1882 à 1890) du dispositif fondamental qui constitue ce qu'on appelle communément aujourd'hui le cinématographe. (CIXÈPSE, n° 71, 1er juillet 1925, p. 484.)

DÉSORMAIS L'INVENTION DE LA CHRONOPHOTOGRAPHIE (À SACCADÉS) EST UN FAIT ACCOMPLI.

A DATER DU 3 NOVEMBRE 1890, ON NE PEUT PLUS QUE REPRODUIRE LA CRÉATION DE MAREY.

C'est dans le « Cabinet Fantastique » du Musée Grévin, 10, boulevard Montmartre, à Paris (IX), que, pour la première fois, le grand public a eu la révélation de la magie de l'écran, dans cette journée du 28 octobre 1892 qui est pour la PROJECTION ANIMÉE, la « date historique ».

C'est là, que sous la forme de SPECTACLE THÉÂTRAL SYNCHRONISÉ, furent projetées, pour la première fois, les « Pantomimes lumineuses », saynètes incomparables de grâce, de finesse, de naturel et dont les personnages aux mouvements harmonieux semblaient doués de vie (7). (1892-1900.)

(1) Décomposition des phases d'un mouvement au moyen d'images photographiques successives, recueillies sur une bande de papier qui se déroule (*Comptes rendus*, 107, 1888, p. 677).

(2) MAREY : La locomotion aquatique, étudiée par la photochronographie (*Comptes rendus*, 111, 1890, p. 213).

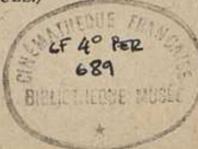
(3) MAREY, Appareil photochronographique applicable à l'analyse de toutes sortes de mouvements (*Comptes rendus*, 111, 1890, p. 626).

(4) MAREY : Le mouvement (Masson), 1894.

(5) Il est curieux de constater que les procédés de synthèse étaient connus avant que la photographie fût en mesure de fournir les images indispensables à une synthèse véritable des mouvements naturels.

(6) Léon Bouly : Appareil réversible de photographie et d'optique pour l'analyse et la synthèse des mouvements (dit le Cinématographe Léon Bouly). Brevet d'invention n° 235.100, déposé le 26 décembre 1893, délivré le 16 mars 1894.

(7) Voici en quels termes, le JOURNAL DE ROUEN appréciait le THÉÂTRE OPTIQUE, à la date du 4 décembre 1892 :



C'est là que le « Théâtre optique », construit en 1888, projeté de 1896 à 1900, sans aucune modification dans le mécanisme, pantomimes lumineuses et photo-peintures animées, visions d'art exquises, à jamais disparues...

A DATER DU 28 OCTOBRE 1892, L'INVENTION DU SPECTACLE THÉÂTRAL OPTIQUE EN COULEUR, EN RELIEF (DU PERSONNAGE SUR LE DÉCOR), EN SYNCHRONISME DU CHANT, DE LA MUSIQUE ET DES BRUITS EST UN FAIT ACCOMPLI. Ce spectacle est un mirage et un écho de la vie. Un art nouveau vient de naître : la PEINTURE ANIMÉE.

Nous n'aurons pas la cruauté de lui comparer le cinéma actuel fait de pièces et de morceaux reliés par les légendes explicatives (1).

Le citoyen français Emile Reynaud, fils de Brutus Reynaud, le graveur en médailles, et de sa seconde femme, née Marie-Caroline Bellanger, institutrice de Paris, ardents républicains tous les deux, à une époque où la forme de l'Etat ne l'était pas, est la gloire la plus pure de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de la III^e République.

« Le THÉÂTRE OPTIQUE a eu un SUCCÈS « ÉNORME ». C'est bien un spectacle parisien, une de ces curiosités élégantes et distrayantes qu'on regretterait de n'avoir pas vues.

Nous avons décrit, avant hier, le mécanisme des PANTOMIMES LUMINEUSES. C'est vraiment une invention charmante. Décors, perspective, personnages, costumes, TOUT est d'un succès étonnant; tout a son relief exact, sa coloration juste, c'est bien du THÉÂTRE EN ACTION et l'illusion est parfaite.

La scène du « Pauvre Pierrot » rossé par Arlequin pendant qu'il joue de la mandoline sous le balcon de la trompeuse colombine, est joliment détaillée.

On voit Arlequin qui escalade le mur et saute dans le jardin, courtise la belle accourue à son appel et se cache prestement derrière une colonnette, en entendant Pierrot qui ouvre et présente gaiement un bouquet à Colombine.

Puis toute l'intrigue de trahison se déroule avec une VÉRITÉ DE MOUVEMENTS et de JEUX DE PHYSIONOMIE appropriés dont on est confondu quand on songe que ces acteurs allant, venant, disparaissant, pleurant ou dansant, ne sont qu'une figuration d'optique.

(1) C'est seulement le 17 novembre 1903, que commence « l'œuvre cinématographique » exécutée « avec les moyens du théâtre »; « auparavant, la conduite de l'action scénique n'avait jamais été confiée qu'à des artistes plutôt soucieux de faire vite que bien dans le sens « POPULAIRE et FORAIN défini plus haut » (pp. 383 et suivantes). Coissac, HISTOIRE DU CINÉMATOGRAPHE. Préface de J. L. Breton (de l'Institut), Paris, Gauthier-Villars, 1925, page 393.

Les mimes du « théâtre-optique » étaient familiarisés avec la photographie instantanée, bien avant l'apparition du Cinéma Lumière. En ce qui concerne Galipaux, voyez le FIGARO ILLUSTRÉ 1893, la VOCATION par Gallpoux, 8 illustrations photographiques de CAMUS, pp. 18 à 20; sur Footitt : le JOURNAL ILLUSTRÉ (supplément du JOURNAL) 6^e année, n^{os} 46 et 47, p. 3. Clowns et Clowneries par Henri Nicolle, 6 photos instantanées de M. da Cunha.

Pour apprécier sainement les projections du Cinématographe Lumière, en 1895, 96, il faut écarter impitoyablement les publicités rédactionnelles de l'époque — elles sont innombrables — et les témoignages « encenseurs » des « Vétéran », aujourd'hui. Voici l'impression d'un témoin bienveillant, au début de 1896, sur les projections Lumière que M. le sous-secrétaire d'Etat

Et ce qu'il y a de plus remarquable c'est que cette gloire est inséparable de la gloire des inventions, de l'art créés par Reynaud, en même temps que de celle de la cité du PUY-EN-VELAY (Hte-Loire) qui après avoir créé, en 1827, des ÉCOLES INDUSTRIELLES GRATUITES pour « rehausser l'enseignement professionnel, relever aux yeux de la jeunesse, les métiers les plus vulgaires et former une pépinière d'artisans instruits et habiles », sut porter au plus haut point de perfection la pédagogie de ses ÉCOLES INDUSTRIELLES devenues MUNICIPALES, en créant, un cours d'enseignement expérimental dont la règle était de mettre les phénomènes sous les yeux « dans la forme la plus simple et la plus saisissante, d'exposer aux regards de tous, des tableaux de grande dimension, vivement éclairés et représentant les faits de la Nature, de la Science ou de l'Industrie... »

Enseignement donné par Emile REYNAUD, ainsi que le rappelle l'inscription suivante votée par le conseil municipal de la ville du Puy (séances du 22 juillet et 3 octobre 1924) et apposée dans la salle de son Hôtel de ville, où le génie a professé, de 1873 à 1877 :

INSCRIPTION DE LA SALLE DU DOME

Dans cette salle, de 1873 à 1877, sous la direction de la Municipalité, Emile REYNAUD, Pro-

fesseur de Mécanique aux Ecoles Industrielles de la ville du PUY, a donné des cours publics et gratuits de sciences physiques et naturelles appliquées aux arts industriels, par les projections lumineuses fixes et animées.

« Le mécanisme du phénomène est bien défec-tueux encore : c'est ainsi, par exemple, que le déroulement des images affecte un tremblement agaçant et fâcheux, qui tient sans doute à la grossièreté des moyens employés, mais sans infirmer en rien la valeur quasi-fabuleuse du principe même du phénomène, et auquel, au surplus, il devrait être, m'est avis extrêmement facile, avec un peu d'attention et d'ingéniosité, de porter remède.

à l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE appelle : LA MAGIE DE L'ÉCRAN :

« Le mécanisme du phénomène est bien défec-tueux encore : c'est ainsi, par exemple, que le déroulement des images affecte un tremblement agaçant et fâcheux, qui tient sans doute à la grossièreté des moyens employés, mais sans infirmer en rien la valeur quasi-fabuleuse du principe même du phénomène, et auquel, au surplus, il devrait être, m'est avis extrêmement facile, avec un peu d'attention et d'ingéniosité, de porter remède.

(La Science française, VI^e année, n^o 56, 21 février 1896, Emile Gautier, A propos du cinématographe, page 33).

Cette « magie de l'écran » ne serait-elle pas le « SABBAT ? » car voici ce qu'écrivait C. G. Hillem (G. Michel Coissac) au début de l'année 1904, c'est-à-dire « dans le recul de l'Histoire » :

« Malheureusement, la reconstitution du mouvement perçu sur l'écran était saccadée et des plus fatigantes pour l'œil dans le cinématographe Lumière. Des sauts brusques, heurtés, en étaient la conséquence, et si on voulait les éviter par une vitesse plus grande de déroulement, on produisait alors des mouvements accélérés qui, selon l'expression pittoresque de M. A. L. Donnadieu montraient « allant au pas de charge le plus paisible des promeneurs ».

(FASCINATEUR, n^o 13, 1er janvier 1904, Les projections photographiques animées p. 19. col. 2).

Et vingt et un ans après, M. Coissac écrit encore : « Le cinématographe de la première heure, ce lui dont nos yeux étonnés excusaient les trépidations et les mauvais tours du mécanisme, ne les apercevant d'ailleurs qu'à demi dans leur admiration (? voir l'article d'E. Gautier), fut une sorte de document sans plus ».

(Coissac, HISTOIRE DU CINÉMATOGRAPHE, p. 382.)

En 1895-1896, les films Lumière ne duraient pas même une minute; « Il est bon de signaler que jusqu'en 1897, on était émerveillé lorsqu'une vue animée durait deux à trois minutes ». Coissac, hist., p. 380.

Le 28 octobre 1892, Reynaud projetait des « Pantomimes lumineuses » qui duraient respectivement 8, 12, 15 minutes; en août 1896, un mime de photo-peinture animée « Guillaume Tell », en juillet 1897, un monodrame « Le premier cigare », dont la perfection d'exécution n'a pas encore été dépassée.

Inventeur du PRAXINOSCOPE et de ses dérivés (Le Puy 1877 — Paris 1902), Emile REYNAUD a inventé notamment pour la réalisation de son THEATRE OPTIQUE, la bande perforée flexible, de longueur indéfinie, dont l'emploi assure la FIXITÉ de l'image animée sur l'écran et permet la durée illimitée de la projection (1888).

L'année prochaine, la VILLE du PUY peut, si elle le veut, fêter :

le centenaire de ses Ecoles industrielles (1) (1827-1927);

le cinquantième de son Enseignement technique par les projections lumineuses (1873);

le cinquantième de la découverte de la « Compensation optique » (1876);

le cinquantième de l'invention du praxinoscope par Emile Reynaud et des premières projections animées (pour 12 poses — 1877).

L'ŒUVRE OPTIQUE d'Emile Reynaud est actuellement reprise par les savants (2) et industriels allemands qui la considèrent comme la cinématographie de l'avenir. (ZEITLUPE ERNEMANN etc.)

Si la science n'a pas de patrie, EMILE REYNAUD était FRANÇAIS et le brevet n^o 194.482 : sa propriété exclusive, son « droit inviolable et sacré ». Le Gouvernement ne doit pas spolier le génie mort, de la palme qui constituait son unique récompense et le seul héritage laissé à ses enfants.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération,

MAURICE NOVERRE,

Ancien Avocat,

Membre de l'Association Professionnelle de la Presse cinématographique de Paris.

(1) C'est en 1827 que la Société Académique du Puy ayant réuni, à l'aide d'une souscription, la somme nécessaire aux premiers frais d'installation, ouvrit dans une salle de la caserne Sainte-Marie, sous le titre d'Ecoles industrielles gratuites, des cours de mathématiques et de dessin linéaire à l'usage des ouvriers.

(2) qui saluent en Reynaud le découvreur de la « compensation optique », l'inventeur du « Tambour de Glaces ». (LIESEGANG; THUN, DER Film in der technik — V. D. I. Verlag, G. M. B. H. BERLIN, 1925 — SW — 19. etc...) Nos alliés Tchécoslovaques font de même. (C. J. BRICHTA, directeur de l'Institut cinématographique Comenius de PRAGUE - Le Jubilé du cinéma in PRAGER-PRESS, 7 juin 1925) M. Brichta reconnaît d'ailleurs le mérite des frères Lumière.